

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Sarah Perron

<https://www.cadre21.org/membres/180640d6267a6c0550cb8f2a>

Date d'obtention : 2020-11-18 17:56:29

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Qu'il est important de ne pas regarder les photos dans le téléphone de L'individu pouvant avoir en sa possession les photos compromettantes, car cela constituerait une infraction au code criminel.

Il est également retenu que la première étape du dévoilement est de remplir la trousse sexto, puis d'en informer le directeur de l'école. Il faut aussi faire attention de ne pas compromettre l'enquête en posant des questions pouvant influencer Les réponses à l'individu.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je serai mieux outiller pour intervenir auprès des jeunes, plus particulièrement en ce qui concerne les questions à poser et les démarche à suivre pour la suite. Cette formation permettra donc d'augmenter ma capacité À répondre à ce genre d'événement et parallèlement d'aider le travail multidisciplinaire.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À la manière de recueillir les informations et à l'attitude qui sera employé auprès de ceux-ci. Je porterais également une attention particulière face au protocole à adopter auprès des étudiants dans ce cadre.